

1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : MURABLOC
Numéro d'AMM : 9200412
Substance active : Difénacoum à 0,005%
Type de produit : (TP14) Rodenticides

Identification du fabricant :
LABORATOIRES MURE REUNIS
83 Chemin du Milon - 69126 BRINDAS
Téléphone : 04 78 45 28 28 - Télécopie : 04 78 45 28 77
www.labomure.com – info@labomure.com



Xn - Nocif

Renseignements urgents des centres antipoison : ORFILA - Téléphone : +33 (0)1 45 42 59 59

2) IDENTIFICATION DES DANGERS

R22 : Nocif en cas d'ingestion. En raison des propriétés antivitaminiques K de la matière active difénacoum, l'absorption peut déclencher des troubles de la coagulation sanguine se traduisant par l'apparition d'un syndrome hémorragique.

3) COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Appât raticide prêt à l'emploi à :

0,005 % (0,05 g/kg) de Difénacoum
N° CAS : 56073-07-5
N° EINECS : 259-978-4

T+



T+ - Très toxique

N



N - Dangereux pour l'environnement

T+; R26/27/28, Repr. Cat. 1; R61,
T; R48/23/24/25, N; R50/53

Appât classé Xn NOCIF

Autre composant agréé :
Benzoate de dénatonium voir § 16.
N° CAS : 3734-33-6
N° EINECS : 223-095-2

4) PREMIERS SECOURS

Inhalation : non applicable.

Contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon, rincer abondamment à l'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec de l'eau claire pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion : En cas d'ingestion, d'accident ou de malaise consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Prendre contact avec le centre antipoison le plus proche. En cas d'ingestion de l'appât par des animaux, prendre contact dans les meilleurs délais avec un vétérinaire.

5) MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

En cas d'incendie, éviter, si possible, l'utilisation d'extincteur à eau pulvérisée s'il existe un risque de pollution des égouts et de la nappe phréatique.

Le port d'un équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu n'est pas requis, il n'y a pas de danger particulier résultant de l'exposition aux produits de la combustion ou aux gaz produits.

Moyens d'extinction appropriés : Extincteur à poudre polyvalente, à neige carbonique, à eau ou à CO₂.
Éviter, si possible, l'utilisation d'eau pulvérisée en raison du risque de pollution des égouts et de la nappe phréatique

6) MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Nettoyage : le produit peut-être recueilli avec des moyens mécaniques (pelle, balai par exemple), utilisation de matière absorbante : sable-terre-sciure de bois etc ...
Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines ainsi que de sol.
Placer dans un conteneur pour élimination en décharge contrôlée.

7) MANIPULATION ET STOCKAGE

Stockage :

- Conserver sous clé et hors de la portée des enfants.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- Ne pas réutiliser les emballages vides.

Manipulation :

- Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation.
- Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
- Porter des gants appropriés.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
- Dangereux pour les chiens et/ou chats.
- Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

8) CONTROLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE



Equipements de protection individuelle.
Gants.

Utiliser des gants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les poses et en fin de travail.

Le Difénacoum est présent à 0,005% (en masse) dans la préparation. La VME (Valeur limite de Moyenne d'Exposition) est donc de 0,002 mg/m³ dans l'air des locaux de travail.

9) PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : bloc appât solide de couleur bleu
Intervalle de pH : 6
Densité relative : 1200 kg/m³ à 20 °C
Solubilité : Non
Point éclair : >100°C

Le produit n'est pas inflammable, ni explosif et ni comburant.
Bloc hydrofuge résistant à l'humidité.

10) STABILITE ET REACTIVITE

- Stable dans des conditions normales de stockage.
- Pas d'incompatibilité connue avec les matériaux d'emballage

11) INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données toxicologique pour la matière active : Difénacoum

100 g d'appât prêt à l'emploi contiennent 5 mg de Difénacoum

Voie dermique chez le rat DL50 = 63 mg/kg

Voie orale chez le rat DL50 = 1.8 mg/kg

Corrosivité

Irritant pour les yeux et la peau.

Sensibilisation

Aucun effet de sensibilisation signalé.

Exposition répétée ou prolongée

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

Effets mutagènes

Aucun signe manifeste suggérant que les rodenticides anticoagulants sont mutagènes.

Effets carcinogènes

Aucun signe manifeste suggérant que les rodenticides anticoagulants sont cancérogènes.

12) INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Données toxicologique pour la matière active : Difénacoum

100 g d'appât prêt à l'emploi contiennent 5 mg de Difénacoum

Algues EC50/72h = 0.51 mg/l

Daphnies CL50/48h = 0.91 mg/l

Truite arc-en-ciel CL50/96h = 0.33 mg/l

Informations supplémentaires

Dangereux en cas d'ingestion pour les autres mammifères et les oiseaux.

L'exposition des animaux de non-cible doit être empêchée.

13) CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Elimination du produit non utilisé et de l'emballage :

- Pour les professionnels : Ils doivent être éliminés comme des déchets dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet.

- Pour les amateurs : Ils doivent être éliminés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie.

Incinération, recyclage, mise en décharge contrôlée

14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RID/ADR }
MARITIME } MURABLOC, produit formulé à 0,005 % de Difénacoum, n'est pas soumis à la législation sur le transport des
AERIEN } matières dangereuses

15) INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage CEE : 3808.90.10.00.0S Etiquetage France : Xn NOCIF

Emploi autorisé dans les jardins. Dangereux, respecter les précautions d'emploi.

Phrase de risque : R22 Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence :

S1/2 : Conserver sous clé et hors de la portée des enfants.

S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S20/21 : Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation.

S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.

S37 : Porter des gants appropriés.

S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Dangereux pour les chiens et/ou chats.

Ne pas réutiliser les emballages vides.

SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Classement OMS :

Maladies professionnelles tab(x) :

Travaux interdits :

Installations classées :

16) AUTRES INFORMATIONS

Phrase de risque du paragraphe 3 :

(Ne concernent pas la formulation en elle-même)

R26/27/28, Très toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R61, Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R48/23/24/25, Toxique : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le benzoate de dénatonium est une substance très amère non détectée par les rongeurs. Fortement désagréable au goût humain, cet amérisant réduit les risques d'ingestion accidentelle par les enfants.

CE DOCUMENT S'APPLIQUE EN L'ETAT, CONFORME AUX SPECIFICATIONS ET SE LIMITE A L'USAGE MENTIONNE.

Cette fiche complète la notice d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date de création. Ils sont donnés de bonne foi.